



Mensuel de l'Union Nationale des Amicaux de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)  
Inscription Commission Paritaire N° 20168

EDITION DE L'AMICALE DU STALAG II C  
"ENTRE CAMARADES"

REDACTION ET ADMINISTRATION :  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)  
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5003-69

L'AMICALE NATIONALE  
DU STALAG II C

présente à tous ses adhérents  
ainsi qu'à leurs familles  
ses meilleurs vœux de Joyeux Noël  
et de Nouvelle Année

## MILLE FOIS MERCI

Mille fois merci.

Pourquoi mille fois merci ?  
Eh bien, chers camarades,  
pour tout ce que vous avez  
fait pour moi et pour ma famille,  
par vos gestes, vos lettres,  
vos paroles.

Pendant des mois il m'a été  
impossible de me trouver au  
rendez-vous du vendredi soir.  
Croyez bien que j'étais quand  
même près de vous par la  
pensée, mais que je ne pouvais,  
hélas ! faire autrement.

Vous l'avez très bien compris  
puisque vous m'avez laissé  
ma place à la tête de l'Amicale.  
Je vous en remercie ; c'était  
une très bonne intention de  
votre part et, malgré tout, un  
grand réconfort pour ma femme  
malade.

Hélas ! au mois d'août le  
pire des malheurs m'est arrivé  
et, dans un élan de sympathie  
et d'amitié, vous, mes Camarades  
déjà revenus de vacances  
ou pas encore partis, avez  
répondu présent le jour des  
obsèques de ma femme, avec  
des gerbes de fleurs et une  
magnifique couronne de l'Amicale.

A vous tous je dis merci,  
mais merci aussi, du fond du  
cœur, à tous ceux de France,  
de Belgique qui, même en  
congé, n'ont pas hésité à m'envoyer  
— non pas un petit mot —  
mais une longue lettre pour  
me souhaiter du courage après  
une si dure épreuve, me donnant  
même des conseils pour continuer  
à vivre, à me refaire une vie  
nouvelle, aussi bien dans mes  
affaires personnelles que dans  
ma vie familiale, avec mes enfants  
et les êtres chers qui me restent,  
m'assurant qu'au sein de l'Amicale  
je retrouverai toujours notre  
grande famille d'anciens P.G.  
En effet, si le II C ne m'a pas  
oublié, nombreux sont aussi les  
représentants d'autres Amicales,  
que j'ai connus dans les grandes  
réunions, qui m'ont écrit pour  
me réconforter.

N'est-ce pas là la preuve  
que, dans la douleur, nous  
nous retrouvons tous comme  
il y a déjà longtemps... tous

des frères derrière les fameux  
barbelés.

Toute ma famille, les jeunes  
et les moins jeunes, ceux qui  
n'ont pas été prisonniers, ont  
compris à ce moment que la  
camaraderie et la fraternité  
n'étaient pas de vains mots.

Me voici maintenant revenu  
parmi vous. Merci à ceux qui  
ont continué à faire paraître le  
Bulletin, maintenant ainsi ce  
« LIEN », vie de notre Amicale.

Je ferai de mon mieux pour  
rendre ce que j'ai, non pas  
compris, mais ressenti, lorsque  
j'étais vraiment, croyez-moi,  
dans la peine et le chagrin.

De tout cœur tous ceux que  
j'aime se joignent à moi pour  
vous redire encore une fois  
merci.

G. Manin.

## NOËL

Sous le regard de l'âne et le regard  
du bœuf  
Cet enfant reposait dans la pure  
lumière...

En observant le Révérend Père  
Barbieux et l'abbé Michel aménager  
avec soin la crèche de Noël  
dans la salle de théâtre de Greifswald,  
ces vers de Peguy chantaient  
en ma mémoire, et les souvenirs  
heureux de mon enfance  
assaillaient mon esprit.

En ce Noël de Greifswald, j'avais  
certes moins d'illusions qu'au  
temps de ma jeunesse, mais  
cependant j'en avais encore  
beaucoup. Avec les ans, ces  
souvenirs s'estompent — ceux  
de ma jeunesse naturellement  
qui fut heureuse —, comme se  
sont envolées mes illusions...

Je n'aurais certes jamais pu  
supposer, en ce Noël de Greifswald,  
que certains d'entre nous, qui  
manifestaient autour de cette  
crèche un zèle qui faisait envie,  
puissent si rapidement se désintéresser  
de tout, même de ceux  
qui leur avaient généreusement  
tendu autrefois une main  
secourable.

Faculté d'oubli !  
Je n'aurais en effet jamais pu  
supposer qu'à notre retour de  
captivité on puisse faire fi, avec  
tant de désinvolture, du sort  
des anciens prisonniers.

Nécessité d'oubli !  
En ce Noël de Greifswald enfin,  
je n'aurais jamais pu supposer,  
alors que je partageais à la  
Handwerkerkompagnie le gâteau  
de l'amitié avec vous quatre,  
natisés d'Alger et d'Oran, que  
je puisse avoir avec vous, aujourd'hui,  
le moindre différend.

Et pourtant, en ce Noël 61, c'est  
à vous tous, vieux compagnons  
d'infortune, que je penserai  
particulièrement. Comme autrefois,  
je serai, en ce jour, en  
commun de pensées et de prières  
avec vous.

Amis, joyeux Noël.

R. Ropagnol.

## Ancien P.G. lève toi

par M. OPPERMANN

L'an dernier, à pareille époque,  
« Le Lien » enregistrait mon appel  
au regroupement de ceux du II C,  
si nombreux, qui ont quitté ou,  
mieux, n'étaient jamais venus à  
l'Amicale. Nul besoin, je pense,  
de répéter que, pour que vive  
l'Amicale, il lui faut, comme à  
un moulin pour qu'il tourne, de  
l'eau.

Or, nos rangs se sont, depuis  
longtemps, hélas ! clairsemés et  
amenuisés par la sécheresse.  
J'avais été heureux, à la suite  
de mon appel, d'enregistrer deux  
adhésions de camarades pour qui  
j'ai beaucoup d'amitié, ayant vécu  
avec eux plusieurs mois dans  
le brouhaha jumeau d'un Kommando.

Serait-ce le réveil, me demandais-je,  
et mon clairon avait-il  
vraiment rempli son office ?

Je crois bien qu'il n'a pas encore  
été assez fort ou bien que les  
dormeurs ont dû absorber un  
soporifique trop puissant, car là,  
je crois, se sont bornés les résultats.

Pendant, et pour ne pas être  
trop rigoureux, mettons les choses  
au point : il y a eu tout de même  
un résultat puisque deux  
anciens sont devenus des nôtres.  
C'est de tout cœur que je les  
remercie puisqu'ils ont prouvé  
qu'ils savaient se souvenir et ce  
qu'était l'amitié.

Deux étant venus, il n'y a donc

aucune raison pour que d'autres  
ne suivent. Il suffira donc, j'en  
suis sûr, de le leur rappeler, et  
c'est pourquoi, cette année encore  
(quel crampon, direz-vous), je  
renouvelle, avec virulence, cet appel  
au regroupement.

Il ne faut pas, voyez-vous, que  
l'Amicale disparaisse faute de  
membres. Elle a son but à remplir :  
but d'entraide sociale, de  
solidarité devant l'adversité en  
dehors des liens d'amitié nés, il  
y a maintenant bien des années,  
derrière les barbelés et sous les  
faisceaux des miradors. Ceux-ci  
ne doivent pas s'effacer et demeurer  
vivaces.

La vie modernisée est agréable  
pour certains mais dure aussi pour  
d'autres. Pour certains d'entre  
nous, au seuil de la vieillesse (il  
Voyez la suite page 4)

## Réunions mensuelles

Réunions mensuelles le  
1<sup>er</sup> mercredi de chaque  
mois. Permanence assurée  
tous les vendredis.  
Souper au Club du  
Bouthéon pour les membres  
du Bureau. Compte rendu  
activité du mois.

## RETRAITE SANS FLAMBEAUX

par R. TARIN

C'est avec une profonde émotion  
et une infinie tristesse que je  
dois renoncer à toute activité  
au sein du Bureau de notre chère  
Amicale.

Il me faut, en effet, me ranger,  
après bien des hésitations, à l'avis  
médical. Mon état de santé,  
particulièrement ébranlé depuis  
plusieurs années, m'oblige à  
cesser toute activité parmi vous.

Je le regrette d'autant plus que  
j'ai participé très étroitement à  
la création des secrétariats de  
camps, puis à celle de votre  
Amicale, en collaboration avec  
Roger Buissonnière.

J'ai conscience, depuis bientôt  
vingt ans, de vous avoir consacré  
la majeure partie de mes loisirs,  
et j'aime à penser que les  
membres du Comité Directeur de  
l'Amicale pallieront mon absence.  
J'en ai déjà reçu l'assurance de  
nos amis Manin, Berger, Michaud  
et Garfin.

Je souhaite de tout cœur qu'à  
ces camarades dévoués viennent  
s'en ajouter d'autres, pour  
collaborer à une œuvre à laquelle  
je reste profondément attaché.

Puisque cet article est le  
dernier qu'il m'est permis de  
rédiger, je voudrais vous faire  
part de la joie immense que  
j'ai ressentie au contact d'un  
très grand nombre d'entre  
vous. J'emporte dans ma  
retraite un souvenir ému des  
amitiés qui n'ont fait que  
s'affermir au cours des années  
qui ont suivi notre libération.

Votre souvenir, mes chers  
amis, réchauffera mon cœur  
endolori et bercera ma solitude.

A cette joie s'attacheront  
cependant quelques regrets  
amers que j'ai pu ressentir  
depuis 1945.

regrets d'avoir vu petit à petit  
s'amenuiser nos rangs, s'éteindre  
le courage de certains, disparaître  
les bonnes volontés des autres,  
quelques-uns provoquant un  
doux mélange entre la politique  
et la fraternité, ce qui eut pour  
résultat d'en égaler certains au  
sein de mouvements ou associations  
au détriment de notre Amicale.

Avant de me retirer, permettez-  
moi de vous présenter mes vœux  
les plus cordiaux pour l'année  
1962. Que cette nouvelle année  
vous apporte joie et santé, la  
concrétisation de vos projets.  
Que vous soyez pleinement  
heureux au sein de vos foyers  
respectifs, dans le calme et la  
tranquillité d'esprit.

Je vous souhaite également  
de penser de temps à autre à  
nos sacrifices passés en commun  
et qui auraient dû, malgré toutes  
les vicissitudes que nous  
connaissons, nous maintenir  
toujours unis. Pendant ces  
derniers temps, malgré certaines  
pressions et certaines embûches,  
j'ai tout fait pour faire vivre  
votre Amicale dans l'indépendance  
la plus absolue. Je serais  
particulièrement heureux que,  
l'an prochain, vous puissiez  
conservé à votre Amicale et sa  
vie et cette indépendance.

Je souhaite enfin que mon  
état de santé me permette de  
me joindre à vous en mars  
prochain, au banquet que le  
Comité Directeur compte  
organiser et, dans cette  
attente, mes bien chers amis,  
avec le profond regret de ne  
plus pouvoir vous rencontrer  
dans les locaux familiaux de  
la rue de la Chaussée-d'Antin,  
je vous dis : Restez unis  
autour du fanion de notre  
Amicale.

## UNE HISTOIRE DE NOËL

par André BERGER

Récemment, des amis m'ont  
conté cette charmante histoire  
en la certifiant rigoureusement  
authentique. Plus je pense qu'elle  
est vraie, plus je la trouve  
délicieuse.

traditionnelle dans une nef  
latérale de son église paroissiale.

Près de l'âne et du bœuf, la  
Vierge Mère, saint Joseph et  
les rois mages entouraient  
l'enfant Jésus couché au centre,  
sur son lit de paille, dans un  
décor de rocaille brune  
piquée de houx et parsemée  
de givre et de flocons  
blancs.

La veille de Noël, avec l'aide  
de son dévoué sacristain,  
un bon vieux curé avait  
installé la crèche

(Voyez la suite page 4.)

## BANQUET

à 12 h. 30

LE 4 MARS 1962

dans les Salons de M. Troillard,  
Restaurant « Les 5 Parasols »,  
8, quai F.-Saguet, à Maisons-Alfort.

PRIX (service compris) : NF 20

On dansera à l'issue du banquet

RETENEZ BIEN CETTE DATE

Amis de Province, faites-vous  
inscrire tout de suite, soit  
par lettre à l'Amicale, soit  
par téléphone : ENTrepôt 34-22

Métro : jusqu'à Charenton-Ecoles.

Autobus 24 partant de la gare  
Saint-Lazare (station Pont de  
Charenton).

Nombreux ou pas, ce banquet  
est décidé car, innovation,  
dans le courant de la journée  
un temps de pose aura lieu  
pour nous réunir en

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AMICALISTES DU II C,  
IL FAUT QUE CETTE JOURNÉE  
SOIT UN SUCCÈS

LE PRÉSIDENT  
ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNION NATIONALE  
DES AMICALES DE CAMPS

adressent à tous les camarades amicalistes  
et à leur famille  
leurs vœux les plus sincères de bonne santé,  
de bonheur et de prospérité pour 1962

Réunion d'information  
U.N.A.C.  
à LYON

Comme cela devient la coutume désormais tous les ans à Lyon, le Groupement des Amicales de Camps de la Région Lyonnaise avait convié ses adhérents à une réunion d'information, avec la participation du secrétaire général de l'U.N.A.C., Marcel Simonneau.

Cette réunion s'est donc tenue le dimanche 26 novembre dernier, au siège du Groupement, 16, rue Joseph-Serlin, à 10 h. 30.

Un très grand nombre de camarades s'étaient déplacés, encore plus nombreux que l'an passé et, devant une salle comble, un large exposé du secrétaire général sur les activités de l'U.N.A.C., des Amicales Nationales, des Sections de province, des délégués départementaux, l'avenir de nos Amicales, les raisons de rester unis, de faire face à toutes les difficultés, etc., pour terminer sur

les questions concernant tout particulièrement les anciens P.C., et enfin un compte rendu de l'audience accordée l'avant-veille par M. le Ministre des A.C. et V. de G. à une délégation de l'U.N.A.C.

En attendant le compte rendu de cette importante réunion de « vrais copains » par le secrétaire du Groupement et qui paraîtra le mois prochain, qu'il me soit permis d'adresser à nos camarades lyonnais mes très sincères remerciements pour la gentillesse avec laquelle ils m'ont reçu une nouvelle fois et les féliciter, très modestement mais très sincèrement, de leurs activités, de leur union, de leur fraternité; un bel exemple encourageant pour les Amicales.

Amis lyonnais, encore une fois, à vous tous merci de tout cœur et bonne continuation.

M. S.

Liste des Délégués départementaux de l'U.N.A.C.

- BASSES-ALPES :** Abbé DECOBERT André, Moustiers-Ste-Marie.  
**ALPES-MARITIMES :** Roger MONTEUX, 6, rue Clément-Roassal, Nice.  
**AVEYRON :** Félix GANDROT, Professeur, 12, boulevard François-Fabré, Rodez.  
**BOUCHES-DU-RHÔNE :** André MORINO, 45, boulevard Telleme, Marseille.  
**CHARENTE :** Roger CROUZIT, 80, rue Montmoreau, Angoulême.  
**CORSE :** Pierre MARTELLI, Quartier Biaggini, Bastia.  
**CREUSE :** Roger CROCICCHIA, 2 bis, boulevard Emile-Zola, Guéret.  
**EURE :** F. BOURNISSEN, 2, rue Saint-Nicolas, Evreux.  
**EURE-ET-LOIR :** J. CHRETIEN, 30, rue Saint-Martin, Nogent-le-Rotrou.  
**GIRONDE :** Laurent BENEDIT, 15, rue Ulysse-Despauz, Bordeaux.  
**HERAULT :** Georges NICOLAS, U.N.A.C., 2, rue Stanislas-Digeon, Montpellier.  
**LOIRET :** René LEPOITTEVIN, Instituteur, 18, rue Paul-Bert, Fleury-les-Aubrais.  
**HAUTE-MARNE :** Marcel HENRY, Bâtiment Logéco, Logement 57, Saint-Dizier-le-Neuf.  
**MOSELLE :** Charles SCHWOB, 31, avenue Foch, Metz.  
**ORNE :** DUGUEY, La Rotonde, Flers-de-l'Orne.  
**RHIN (BAS-) :** Gustave BOULIER, Bourg-Bruche.  
**RHÔNE :** L. PAGAY, Groupement Lyonnais des Amicales de Camps, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1<sup>er</sup>).  
**SARTHE :** P. JOUIN, Commission des Amicales de Camps, 22, rue du Midi, Le Mans.  
**SEINE-MARITIME :** Charles LIOT, 94 bis, avenue Gallieni, Mont-St-Aignan.  
**SEINE-ET-OISE :** Paul GODARD, 36, rue de la Paroisse, Versailles.  
**DEUX-SEVRES :** R.P. Jean VERNOUX, curé d'Aubigné, par Chef-Boutonne (également et provisoirement délégué de la Charente-Maritime).  
**VAR :** BETHRY Marcel, Le Petit Signal, avenue de Portissol, Sanary-sur-Mer.  
**VAUCLUSE :** A. COURVEILLE, Directeur Hôpital de Carpentras.  
**VENDÉE :** Clément GUINEAudeau, route de Mouilleron, La Roche-sur-Yon.  
**Vienne :** Abbé Pierre MOREAU, Curé de Châteauneuf, 6, rue Creuzé, Châtellerault.  
**VOSGES :** Georges BERTRAND, 7, quai Colonel-Renard, Epinal.  
**YONNE :** Henri GENEST, promenade du Pré-de-l'Echelle, Noyers-sur-Serein.

Tous ces délégués sont à la disposition des représentants des Amicales Nationales pour leur département respectif.

Activités...

ALPES-MARITIMES

2 OCTOBRE. — NICE. — Entretien avec Brunet, à l'Office des A.C. Etude de dossiers. Mise au point visites aux malades. Entretien avec M. Catillon, du Bureau des Amputés de Guerre.

5 OCTOBRE. — NICE. — Visite au bureau de la Fédération des Blessés du Poumon. Entretien avec Léger, vice-président, sur dossiers.

6 OCTOBRE. — TOURETTES-SUR-LOUP. — Visite à Duhet, délégué du XVII A; au cours du délicieux repas que nous sert Mme Duhet, nous mettons au point notre sortie du 15 octobre.

7 OCTOBRE. — CANNES. — Visite à Gantois, des I, au repos Hôtel de la Turquoise, à Cannes.

Gantois, après sa rude opération, a repris 20 kilos. Il remercie l'Amicale Nationale des I qui lui a adressé un mandat de 30 NF.

7 OCTOBRE. — Avisé par téléphone que notre camarade Fayot venait de décéder, je gagnais immédiatement Menton.

Après un entretien avec Guinchard, qui remplaçait Fayot comme délégué P.G., j'allai saluer la dépouille de notre pauvre Raymond. Elle était recouverte du drapeau de la section A.P.G. de Menton.

A 16 heures, nous faisons une rapide réunion des P.G. du sana. A 17 heures, c'était la mise en bière avec la présence d'une délégation des P.G. malades, dont les copains de Fayot, Guinchard et Talle, du docteur-directeur Lemoine, et d'une délégation des malades et du personnel.

Après une prière de l'abbé de Carnoles, ce fut l'émoi « Ce n'est qu'un au revoir », chanté par le vieux prêtre. Les obsèques furent fixées au lundi 9 octobre.

9 OCTOBRE. — Obsèques de Raymond Fayot, délégué P.G. du sana de Gorbio. Je rejoignis Guidi, président de l'U.N.E.G. (ex-III C), qui m'emmenait en voiture.

14 h. 45, réunion au sana. 15 heures, départ du cortège des voitures pour le haut village de Gorbio, en pleine montagne.

Après la messe, nous gagnons le minuscule cimetière à pied. En tête, les drapeaux de l'A.C.P.G. de Menton et de la section départementale, suivis d'un P.G. portant les décorations du disparu : croix de guerre et médaille militaire.

Devant la tombe, quelques paroles des deux prêtres, en présence de l'émoi groupe des P.G., ceux de l'Association départementale, de l'U.N.E.G., de l'U.N.A.C., et avec le groupe des malades de l'hôpital et les cadres de l'hôpital. Fayot n'avait pas de famille connue.

De retour au village de Gorbio, une réunion des P.G. se tient dans

L'U.N.A.C. au...

M. Triboulet, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, avait bien voulu accorder, comme chaque année, une audience au Conseil d'Administration de l'U.N.A.C.

La délégation a été reçue le vendredi 24 novembre, à 17 h. 30, au Ministère des A.C. et V. de G. En l'absence de son Président René Seydoux et d'un de ses Vice-Présidents Louis Berthet, actuellement en province, ce sont nos camarades M<sup>e</sup> Thalamon, Vice-Président, Marcel Simonneau, Secrétaire Général, André Barrier et Maurice Bernheim, Membres du Conseil et représentants de l'U.N.A.C., le premier à la Commission d'Action Sociale du Service Départemental de la Seine, le second au Tribunal des Pensions, qui se rendirent auprès de M. Triboulet.

Réception cordiale au cours de laquelle les problèmes particuliers à l'U.N.A.C. furent exposés (subvention, jugée dérisoire par rapport à l'ampleur de l'œuvre sociale des Amicales nationales, tant sur le plan financier que moral — le règlement de la deuxième partie des Mutuelles de Camps, restée en sus-

un café, sous la présidence de M<sup>e</sup> Fourniol, des V, président des sections A.C.P.G. et U.N.E.G. de Menton, en présence de Filliat, secrétaire général départemental de l'A.C.P.G., Guidi, président départemental de l'U.N.E.G., et Monteux, délégué de l'U.N.A.C. Guinchard est alors officiellement agréé comme délégué P.G. de Gorbio. Ainsi, nous redescendions vers les rivages, bien tristes d'avoir perdu un cher vieux copain.

15 OCTOBRE. — NICE. — Entretiens au siège des Blessés du Poumon, rue Dabray, avec le Bureau de cette Association.

Visite de Saure, des I, avec son chien. Saure espère réussir son projet de dressage de chiens pour aveugles.

21 OCTOBRE. — NICE. — Visite à Gregnet, délégué des VI et secrétaire général des Evadés. Etude de dossiers et de sorties communes.

C'est au cours d'un dîner amical groupant les membres du Conseil d'Administration de l'U.N.A.C., les membres du Bureau Directeur du Club du Bouthéon, les représentants d'Amicales Nationales, que nous avions le grand plaisir de recevoir, en ce mercredi 6 décembre, salle Julien Toucan, M. Pernet, nouveau directeur de l'Office National des A.C. et V. de G. et M. Hervieux, directeur du Service départemental de la Seine.

Réunion devenue annuelle, au cours de laquelle les responsables d'Amicales et dirigeants de l'U.N.A.C. se retrouvent, décontractés, pour passer quelques heures agréables et en toute amitié, afin de resserrer les liens qui les unissent entre eux et leur donner l'occasion de se retrouver autrement qu'en réunion où sont discutés les dif-

Brunet et Monteux se rendent au bureau des Blessés du Poumon pour étude de dossiers.

23 OCTOBRE. — NICE. — Entretien avec notre juridique Donadey en son bureau. Etude de dossiers. Visite de Camoin, des IV; sorti d'une maison de cure de Thorenc, avec une trop faible pension, notre ami est dans le besoin. Il vit actuellement chez un de ses copains connu en sana à Thorenc, au village de St-Paul-de-Vence.

28 OCTOBRE. — Je rejoins Desbordes, des III et vice-président de l'U.N.E.G. départementale, qui nous emmène en voiture à la maison de post-cure des mineurs, à Vence. Prenons Brunet, délégué des VII, au passage.

A 9 h. 30, nous voici au sana où nous faisons connaissance de Dodain Maurice, des VI, secrétaire à cette maison. Ensuite, nous avons une entrevue avec le docteur Barodoux, médecin-direc-

L'U.N.A.C. ...

facilités de chacun, leurs soucis au sein de leur Amicale, de l'U.N.A.C., etc., atmosphère de franche camaraderie, de détente, d'amitié sincère.

Autour de notre président Seydoux, l'U.N.A.C. était représentée par Berthet, Simonneau, Gain, colonel Arnaud, Barrier, Bernheim, Sabarly, Rochereau; étaient excusés : M<sup>e</sup> Thalamon et Langevin; le Club du Bouthéon était au complet : Jager, Vila, Roger, Bailly; seul notre ami Michel était excusé à la suite d'un deuil dans sa famille, et enfin les Amicales suivantes étaient représentées : Oflag II B, IV D, X C, Stalags I A-I B, II B, II C, IV B, IV C, V A-V C, V B, VI, VII, IX C, XI A, XII,

Le Groupement Economique d'Achats

dont vous êtes en possession d'un carnet d'achats, est heureux de vous rappeler qu'il vient d'ouvrir, en collaboration avec ses principaux Fournisseurs, un Grand Magasin « SUPER-MARCHE » au 6, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>).

Dans cet ensemble commercial, géré par des spécialistes de magasins de 1<sup>er</sup> ordre de la Capitale, vous aurez en outre le gros avantage de profiter de services d'un personnel compétent, ayant fait ses preuves, de la garantie intégrale gratuite et service après vente à domicile.

Pour bénéficier des avantages de ce SUPER-MARCHE (ECONOMIES REELLES A QUALITE EGALE de 15 à 30 %), notre Clientèle devra se munir de son carnet d'achats.

Nos rayons « SUPER-MARCHE », installés au 6, rue Martel, sont les suivants :

- ALIMENTATION, DROGUERIE
- APPAREILS MENAGERS ELECTRIQUES
- APPAREILS DE CHAUFFAGE
- CHAUSSURES (Hommes, Dames, Enfants)
- CHEMISERIE, SOUS-VETEMENTS
- COUVERTURES, COUVRE-PIEDS
- LINGE DE MAISON, LITERIE
- LUSTRERIE
- MACHINES A COUDRE
- MEUBLES (Galerie d'exposition)
- PHOTO-CINEMA (Appareils et Accessoires)
- RADIO-TELEVISION
- RIDEAUX, PANNEAUX, VOILAGES
- TAPIS, MOQUETTES
- VETEMENTS (Hommes, Dames, Enfants)
- VETEMENTS DE TRAVAIL

« SUPER-MARCHE PARADIS MARTEL », 6, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>).

- Téléphone : PROVENCE 38-27 (lignes groupées).
- Métro : GARE DE L'EST-VERDUN, CHATEAU-D'EAU.
- Magasins ouverts tous les jours de 9 h.30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. Fermés dimanche et lundi matin.

Ceux qui ne seraient pas en possession du carnet d'achats peuvent l'obtenir en retournant au G.E.A., 4, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>), le bon ci-dessous précisément rempli, accompagné d'un timbre-poste pour frais d'envoi.

BON. — Veuillez m'adresser GRATUITEMENT, sans engagement de ma part et par retour, un CARNET D'ACHATS, accompagné de votre catalogue général.

NOM : ..... Profession : .....

Adresse : .....

U.N.A.C.

## ...Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

pens depuis 1948 —, la représentation de l'U.N.A.C. à l'Office National et de ses délégués départementaux dans les commissions des services départementaux de l'Office National), un large échange de vues s'établit entre le Ministre et les représentants de l'U.N.A.C. sur ces diverses questions qui, malgré la meilleure attention et les meilleures intentions du premier nommé, ne semblent pas devoir obtenir toute satisfaction dans l'immédiat; nous comptons cependant sur la compréhension de notre Ministre et la logique de nos demandes pour espérer tout de même un commencement de satisfaction.

Puis les différents problèmes anciens P.G. furent évoqués, le Ministre précisant la position du Gouvernement sur ces problèmes et leur accueil au Parlement lors de la discussion du budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre...

Les anciens P.G. n'ont reçu aucune satisfaction à ce jour, d'où leur mécontentement et leur crainte dans l'avenir...

Marcel Simonneau.

teur de cet établissement, et avec le docteur Mattei, médecin phthisiologue, installé à Vence et attaché à l'établissement.

A 9 h. 45, nous passons au salon où nous rejoignons les P.G. en traitement: Haranger, du IV A, Dehays, du XI B, Hughes, du XVII B, Herbaut, des XII, Liogier, du XVIII, et Morain, du X B.

Etude de dossiers, enregistrement des états civils pour la plupart des nouveaux arrivants, sauf Haranger, du IV A, et Dehays, du XI B, que nous avons déjà visités lors d'une cure ici.

Brunet, au nom de l'U.N.A.C., dément plusieurs cas de pensions.

Desbordes, pour l'U.N.E.G., note le cas de deux évadés. Monteux dresse le fichier des gars. Une distribution de tabac et de journaux des camps est faite.

A cet effet, plusieurs gars demandent à nouveau pourquoi les malades P.G. ne touchent plus le tabac préfectoral?

Au sujet de la franchise postale, les avis sont divers. Un des malades aurait réussi à écrire en faisant tamponner sa lettre par la maison de cure.

Nous retrouvons le docteur Barodoux, au sujet du dossier Genevey, qui est actuellement en sana dans les Bouches-du-Rhône. Puis, le docteur nous fait visiter les nouveaux locaux en cours, dont les superbes chaufferies en installation et les salles de détente et de rééducation en agrandissement.

Nous allons voir les malades qui font des travaux d'art en ces salles rééducatives qui deviennent à présent une œuvre officielle pour redonner un métier à ces gars. Le chef d'atelier, un ex-P.G., vient nous saluer.

De Vence, nous gagnons St-Paul-de-Vence, par un crochet dans ce site admirable, pour visiter Camoin, un Marseillais du IV B, actuellement abrité par son

quelles difficultés, quelle ardeur, félicita chacun et assura les dirigeants des Amicales de son entière attention pour tous les cas intéressants qui lui seront soumis, et y associa M. Hervieux.

En recevant le directeur de l'Office National et le directeur du Service départemental de la Seine, l'U.N.A.C. a voulu aussi associer à toute sa reconnaissance tous les directeurs des services départementaux de l'Office National qui savent si bien, dans leur département respectif, et avec tant de cœur, apporter les meilleures solutions possibles à tous les problèmes que nos camarades de province ne manquent pas de leur soumettre concernant soit nos orphelins, leurs mamans, soit nos camarades malades ou en difficulté.

Marcel Simonneau.

## ...interdépartementales

copain de misère au sana, Lagorio.

Lagorio, qui a un petit peu de terre à St-Paul, nous explique ses rudes opérations, la vie en ces petites maisons de cure de Thorenc et l'amitié de ces hommes qui souffrent. Comme nous l'avons déjà souligné, l'amitié des camps revit entre P.G. dans les sanas, pour le meilleur et pour le pire.

Puis, un dernier arrêt, chez Gaston Issert, propriétaire de La Résidence, qui nous offre un verre sur sa magnifique terrasse, dans ce paysage inouï de Provence. Nous recommandons Camoin à Issert qui va en parler à son frère, M. Issert, maire de St-Paul-de-Vence.

28 OCTOBRE. — NICE. — A 18 h. 15, les dirigeants de l'A.C. P.G. des Alpes-Maritimes avaient convoqué les personnalités et amis pour l'inauguration des locaux de leur siège, renouvelés au 15, de la rue d'Autun, à Nice.

Parmi les présents: MM. Richerme, représentant M. Couturier, secrétaire général de l'Office des A.C., Colombier, directeur de la Sécurité sociale (ex-P.G.), Bessi, directeur des Allocations familiales (collègue de Pinotti), Carletti, président des Déportés du Travail, Guidi, président de l'U.N.E.G., et Gregnet, secrétaire général, Lapasset, des VI, et les membres du Bureau de l'A.C.P.G., Breil, Centurioni, Filliat, Bonafet, etc.

Au cours de cette cérémonie, de précieux contacts furent pris, en particulier avec M. Colombier, directeur de la Sécurité sociale (Pinotti ayant présenté Monteux à Colombier). Cet ami s'intéresse de près aux cas sociaux des P.G. et nous offrit de lui adresser personnellement les gars sortant de sana qui auraient des difficultés avec la Sécurité sociale.

et de ses démêlés à l'hôpital Pasteur; aide revendicative aux jeunes, retour d'Algérie, pour leurs dossiers; projet d'un colloque social; étude des revendications actuelles sur le dernier budget des A.C.

Plusieurs de ces sujets vitaux sont discutés, et par moment ce fut assez rude, et des résolutions furent prises.

La séance fut levée à 23 h. 45.

### Des nouvelles

De Mathieu, délégué adjoint des II, chef de gare à Villefranche-sur-Mer. Il vient d'être opéré, résultat de la captivité au II A. Nous lui souhaitons une excellente convalescence.

Du sana du Petit-Arbois, aux Milles, près d'Aix-en-Provence.

De Genevey, des VI, qui vient de quitter l'hôpital Pasteur, à Nice, après de rudes opérations. Genevey remercie les copains des Alpes-Maritimes et se dit très bien traité au sana de l'Arbois.

### Bouches-du-Rhône

12 OCTOBRE. — MARSEILLE. — Entrevue avec Morino, en son bureau de la Compagnie Fraissinet-Fabre.

Etude de réunions régionales et de dossiers de malades.

### Var

Notre ami Bethry, délégué U.N.A.C. du Var, poursuit son infatigable action. Il vient de démêler de nouveaux cas de malades, dont les affaires Cantin et Chiappello.

Il envisage d'aller bientôt visiter le sana de Pierrejeu-du-Var.

### Comité d'Entente Inter-P.G. des Alpes-Maritimes

le 26 octobre, à 21 heures au Ballon d'Alsace, à Nice

Excusés: Pinotti et Tabaraud, du Bureau Directeur de l'A.C. P.G.

Présents: Breil pour l'A.C.P.G., Desbordes pour l'U.N.E.G., remplaçant Gregnet excusé, Dumoulin pour l'A.C.C.A.P., Monteux, Brunet et Donadey pour l'U.N.A.C.

Monteux, secrétaire de séance, cita les diverses questions à l'ordre du jour: utilité de la liaison inter-P.G.; visite commune, au nom du Comité d'entente, aux sanas à Noël; cas des grands malades non pensionnés; rapport sur les obsèques de Fayot; nouvelles sur la clinique St-Victor; rapport sur les maisons de cure, de Thorenc; évocation du cas Genevey

### Sous-Vêtements



Qualité parfaite



Chemise parfaite

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE

LE BRUN-DOMI

(Ancien P.G.)  
MONTHELON (Marne)

Remontez prix et renommée



### Ministère de l'Intérieur

#### AVIS DE CONCOURS - B

Un concours pour le recrutement de trente commissaires de police de la Sûreté Nationale aura lieu à partir du 13 février 1962.

Les demandes ne seront plus reçues après le 2 janvier 1962.

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur ou de l'un des diplômes exigés pour l'entrée à l'École Nationale d'Administration, âgés de 21 ans au moins et de 30 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 1962, cette limite d'âge étant prolongée pour services militaires obligatoires et enfants à charge.

En application de l'ordonnance n° 58-1016 du 29 octobre 1958, trois emplois de commissaires de police seront réservés aux Français musulmans d'Algérie qui bénéficient des dispositions prévues par ladite ordonnance.

Les commissaires de police peuvent accéder aux grades de commissaire principal, commissaire divisionnaire, ainsi qu'aux emplois de direction et de contrôle de la Sûreté Nationale.

Les candidats sont invités à consulter dès à présent le Ministère de l'Intérieur, Direction du Personnel et du Matériel de la Police (Bureau de Recrutement et Instruction du Personnel), 11, rue Cambacérès, Paris (8<sup>e</sup>); des conseils relatifs à la préparation au concours leur seront remis sur leur demande.



Rédacteur « Lien IX B-C » cherche pied-à-terre ouest Paris, 100 km. maximum. Paie comptant.

Prière à camarade transmettre offres ou indications à Bayle, à l'U.N.A.C.

CHAMPAGNE  
ABEL LAGACHE  
ex-P.G.  
Chavost, près Epernay (Marne)

### Calendrier des manifestations du "Club du Bouthéon"

Dimanche 7 janvier: Banquet des VII.  
Dimanche 14 janvier: Repas des Orphelins des III.  
Dimanche 28 janvier: Sauterie des Stalags XVIII.  
Dimanche 4 février: Assemblée générale et Banquet du IX C.  
Dimanche 4 février: Assemblée générale du II B.  
Samedi 17 février: Assemblée générale des I.  
Dimanche 18 février: Banquet des I.  
Samedi 24 février: Assemblée générale des XII.  
Dimanche 25 février: Banquet des XII.

### L'Amicale Nationale des VI communique:

Mme Vve Thauvin, 4, rue Franklin, Bordeaux (Gironde), met à la disposition des veuves de guerre et leurs familles, désirant se reposer l'hiver, l'Hôtel Hermine, à Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées), où elles trouveront, dans un cadre magnifique, le confort, le calme, et bénéficieront d'un air pur.

Les conditions, exceptionnelles, sont les suivantes:

Prix de journée: 10 NF, tout compris.

Durée minimum d'un séjour: 1 mois.

S'adresser directement à Mme Vve Thauvin, de la part de l'Amicale des VI.

### HOTEL EGRAZ

Saint-Germain-de-Joux (Ain)  
De père en fils depuis 1840

Altitude 500 m. (près de Genève)

Séjour idéal pour villégiature et grand repos  
30 chambres avec confort

Pension complète, taxes et service compris: de 18 à 22 NF

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

EGRAZ Robert (Propriétaire), ex-VI C  
vous réserve le meilleur accueil

## ...REÇOIT

XVII B, XVIII, 369.

Kwort, des XIII, était excusé pour maladie.

A la fin du repas, notre président Seydoux présenta nos deux invités, leur dit combien nous étions heureux de les avoir à notre table et leur développa l'action des Amicales et le dévouement de tous les dirigeants présents qui obtiennent des résultats merveilleux sur le plan social et fraternel au sein de leur Amicale respective.

M. Pernet, en quelques mots émouvants remercia l'U.N.A.C. de cette amicale et fraternelle soirée, dit combien il connaissait le travail effectué dans notre Maison des Amicales, avec quel esprit,

### Demandes d'attestations

Pour vos attestations de maladie durant la captivité: à M. le colonel Bouzonne, commandant du Fichier médical allemand, caserne de la Visitation, rue François-Chénieux, Limoges (Haute-Vienne). (Seul le médecin traitant peut écrire.)

### Connaissez-vous votre club?

« LE CLUB DU BOUTHEON »

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)

Téléphone: TRINITE 86-64 et 78-44

Métro: Chaussée-d'Antin Trinité

Voilà déjà plus de 10 ans que votre club est créé afin de permettre à tous les anciens P.G. de se retrouver avec la possibilité d'être accompagnés de leur épouse, des membres de leur famille, de leurs amis.

Dans un cadre agréable et particulièrement sympathique, vous aurez à votre disposition un bar dont le prix des consommations est extrêmement modéré, un restaurant vous permettant de déjeuner et de dîner au prix de 4,40 N.F. couvert compris, boisson et service en sus.

De plus, savez-vous que vous avez la possibilité d'organiser des réunions de Kommandos, des réceptions, repas d'affaires, banquets, repas familiaux (mariage, première communion) à des prix très étudiés qui ne manqueront pas de

vous étonner. Il vous suffit de nous consulter afin que vous preniez connaissance de nos différents menus.

Votre qualité de membre de l'Amicale vous donne droit d'accès au club, toutefois, afin d'être en règle avec la Préfecture, moyennant un versement annuel de 0,50 N.F., il vous sera délivré une carte de membre du club.

Mes chers camarades, vous, vos familles, vos amis, venez à votre club situé en plein centre de Paris. Il est à votre disposition, c'est votre maison, vous retrouverez non seulement des amis de Paris, mais aussi de province, vous serez surpris de l'ambiance de camaraderie qui existe et vous comprendrez pourquoi depuis sa création votre club ne cesse de progresser.

Henri Michel, Trésorier.

